

**Liste des participants**

Enseignants : Céline CYR (CM1-CM2), Colette BARRY (CM1), 1-CE2), Muriel ALCRUDO (Ulis), Nadine ANQUINE-CEREZA (CE1), Éric KÉHAL (directeur de l'école), Karine FOURNIER (CP-CE1), Aline CARRIE (CM2), Virginie GILLET (CE2)

Représentants des parents : **API** : Marie GUILHAMOULAT-LENFANT, Karine SOUFFEZ, Lydie DEJEAN.

Représentants de la Mairie de Colomiers : Mme Stambach (élue municipalité)

DDEN (délégué départemental de l'Éducation Nationale) : Mme MULLER

Excusée : Mme MARROU (Inspectrice de l'Éducation Nationale),

**Calendrier des prochaines manifestations de l'année : dates à retenir**

- **3e conseil d'école : jeudi 16 juin 2022 – 18 heures**

**1. Équipement, travaux**

✓ **Point sur le renouvellement de l'équipement informatique**

Le renouvellement du parc informatique s'est déroulé sur la période 2 (novembre/décembre 2021) sur l'EE Savary.

L'équipement actuel (pour les écoles élémentaires) se compose d'une salle informatique avec 17 ordinateurs fixes +

1 vidéoprojecteur, chaque classe est équipée d'un vidéoprojecteur et d'un ordinateur fixe, la BCD et le bureau de la psychologue d'un ordinateur fixe chacun, la direction d'école d'un PC portable. Tous les ordinateurs ont un accès à internet, au réseau de l'école ainsi qu'aux deux photocopieurs.

Avant le renouvellement, seules les classes de cycle 3 étaient équipées de deux ordinateurs et d'un vidéoprojecteur interactif. La salle informatique était équipée de 17 ordinateurs. Une unité mobile de 8 ordinateurs était disponible ainsi qu'une mallette de projection.

La Société Numeeo s'occupe de la maintenance du matériel informatique. Notre école a été la 3ème à être équipée sur la commune.

A partir de septembre 2022, chaque école élémentaire devrait être équipée de 6 tablettes numériques. Deux lecteurs DVD et un visualiseur caméra permettront de compléter l'équipement. 7 visualiseurs caméras ont déjà été achetés sur le budget pédagogique de l'école. Le visualiseur permet de projeter par l'intermédiaire du vidéoprojecteur sur le tableau des travaux et productions d'élèves, des pages de livres et de romans...

**2. Fonctionnement de l'école**

✓ **Perspective effectif 2022-2023**

Pour la rentrée de septembre 2022, la prévision des effectifs est de 322 élèves. L'inspection académique a proposé la fermeture d'une classe sur l'EE Savary. Un poste d'enseignant sera supprimé, il restera 13 classes ordinaires et un dispositif Ulis (moyenne 24,8/25 élèves par classe)

Prévisions des effectifs pour 2022/2023 : 67 CP /53 CE1 / 62 CE2 / 56 CM1 /84 CM2.

Pour cette année scolaire 2021, l'école compte actuellement 324 élèves pour 14 classes ordinaires et un dispositif ulis.

Sur la Commune de Colomiers, il est prévu (à confirmer en avril) 3 fermetures de classes, une création d'une classe ULIS, une fermeture d'un poste Maître G RASED, une ouverture d'un poste enseignant vie scolaire.

### **3. Hygiène et sécurité**

- ✓ **Covid : présentation des principaux changements et de la mise à jour du dernier protocole sanitaire si nécessaire (en fonction de l'actualité)**

Des capteurs de CO2 ont été installés dans chaque classe et salle d'activités ou de réunion en novembre 2021. Cela permet d'avoir une indication sur le taux de CO2 dans la salle qui reçoit un groupe et ainsi pouvoir aérer quand cela s'avère nécessaire, en plus des aérations préventives qui avaient déjà lieu (sur les pauses méridiennes, récréations...). Mme Stambach précise qu'un questionnaire adressé aux enseignants a permis d'avoir un retour positif : les aérations sont réalisées régulièrement dès que le capteur devient orange.

**Le protocole proposé à ce jour par le ministère de l'éducation nationale à partir de la période 4 (retour des vacances de février) est le suivant :**

**Le protocole sanitaire passera du niveau 3 au niveau 2 dans le premier degré pour l'ensemble du territoire métropolitain au retour des congés d'hiver de chaque zone**

Ce changement signifie notamment :

- la fin de l'obligation du port du masque en extérieur pour les élèves de l'école élémentaire et les personnels ;
- la possibilité de pratiquer à nouveau des activités physiques et sportives en intérieur sans port du masque (mais avec respect d'une distanciation : les sports de contact ne sont donc pas autorisés sans masque) ;
- L'allègement des règles de limitation du brassage (par niveau ou groupe de classes plutôt que par classe) : notamment pendant les temps de restauration, la répartition des élèves en cas d'enseignant absent...

Le port du masque dans les espaces intérieurs demeure à ce stade requis dans les espaces clos, pour les personnels et les élèves de six ans et plus.

**S'agissant du dépistage :**

- Le dispositif de dépistage des personnes ayant eu un contact avec un cas confirmé sera allégé en population générale. Il le sera aussi en milieu scolaire. Les élèves, comme les personnels n'auront plus à réaliser qu'un seul test (autotest ou test antigénique) à J2 au lieu de trois (J0, J2 et J4) ;
- La présentation d'une déclaration sur l'honneur des responsables légaux des élèves attestant de la réalisation des tests ne sera plus exigée pour que les élèves soient accueillis dans les établissements scolaires.

De futurs allègements pourront être envisagés si l'amélioration de la situation sanitaire se poursuit au cours des prochaines semaines, en lien avec les allègements qui pourraient être retenus en population générale.

### **4. Sorties – Spectacles – Activités**

- ✓ **Les projets en cours, le projet d'école (sorties prévues, spectacles, actions envisagées, classes transplantées, communs avec l'Alae, pedt...)**

- École et cinéma : pour toutes les classes de l'école

- **Cycle 2**

- deux classes de CP/CE1 et de CM1 : spectacle de danse avec la compagnie Filao (Pavillon blanc)

- 2 classes de CE1 : Spectacles au pavillon blanc

- une classe de CE1/CE2 : ateliers du pavillon blanc avec un artiste pendant une semaine

- Les 2 CP : dans le cadre du projet sur le goût, visite de la fromagerie Jeannot et sortie au CFA de Blagnac (dressage et repas)

- Les 2 CE2 : le 31 mai journée au musée de Cap al Campestre

- en cours d'élaboration pour les CP/CE1/CE2 : sortie à la forêt de Bouconne (thème du jardin et des insectes) et visite de la ville de Toulouse.

- **Cycle 3**

- CM1/CM2 : Parcours artistique avec une artiste en résidence avec le Pavillon Blanc pendant 4 matinées (restitution actuellement dans la BCD de l'école)
- CM2 : Atelier du pavillon blanc « Autour de Blum » sur le devoir de mémoire
- CM2 : Intervention sur la Shoah avec l'histoire de Simone Veil.
- CM2 et CM1 : Parcours Laïque et Citoyen : projet danse, théâtre, foot « Le monde au bout du pied » avec l'association Rêve de fou(t). Restitution le 17 mars.
- CM1 : Atelier multimédia du pavillon blanc « Devenir citoyen » restitution le 31 mars
- CP/CM1 : Atelier de Break Dance de janvier à mai en partenariat avec l'école de Breakin school et l'Alae
- CM1/CM2 : participation aux rencontres départementales de Danse à l'école en mai
- 2 classes de CM1/CM2 : classe de découverte à Rennes le château (11) du 1<sup>er</sup> au 3 juin. Nature (randonnée) et découverte du patrimoine, sciences et environnement.
- 3 classes de CE2/CM1/CM2 : Classe de découverte en Aveyron du 19 avril au 22 avril. Visite du musée de Soulage et de l'Aubrac.

Les enseignants précisent que cette année, le prix des transports a significativement augmenté pour les sorties.

**Les projets communs avec l'alae pour cette période :**

- Projet jardin avec l'école, l'alae, les serres municipales et le service de restauration (DRMHL)
- Projet dans le cadre du PEDT Breaking school avec l'école (2 classes) et l'alae
- Projet espace nautique/Alae en collaboration avec l'école dans le cadre du pedt : proposition de séances de natation pour valider « le niveau 1 test d'aisance aquatique » le soir sur le temps de l'alae.

**4. Questions des représentants des parents d'élèves et propositions de différentes actions**

- ✓ ***Covid et école : bilan sur les fermetures de classes, le protocole sanitaire, le remplacement des absences, l'impact sur la progression dans les programmes scolaires ...***

Le directeur de l'école explique qu'il y a eu 10 collègues absents avec 9 fermetures de classes non remplacées faute de remplaçants disponibles et 1 absence remplacée.

Lors des absences des élèves, les enseignants proposent aux familles de récupérer le travail fait (dossier papier à retirer à l'école, padlet, blog, mails...) selon l'organisation de chaque classe et les compétences de chacun.

Pour les enseignants absents pour cause de maladie, ceux en capacité de le faire ont fourni des pistes de travail à leurs élèves. Il peut être proposé aux familles des pistes de révision si les absences sont amenées à durer.

Pour les compétences à acquérir, ces dernières sont programmées sur un cycle et pas forcément sur une année scolaire. Les programmations seront revues et modifiées sur cette deuxième partie d'année scolaire en tenant compte des absences des élèves et des enseignants. Les compétences moins travaillées seront revues et retravaillées sur l'année suivante si nécessaire. Les élèves en difficultés seront aidés par différenciation comme il est fait chaque année.

Le plus compliqué est de gérer les absences des élèves avec des présents qui ne sont jamais les mêmes d'un jour à l'autre ou d'une semaine à l'autre. La gestion de la classe est difficile avec les absences qui vont et viennent, 15 / 16 élèves présents par classe mais pas toujours les mêmes.

Il faut aussi gérer les inquiétudes des enfants par rapport au COVID : leurs questions sur leur rôle dans la contamination de leurs parents ou sur les risques pour eux.

*Les parents demandent s'il faut préférer amener les enfants en cas d'absence de l'enseignant, avec le nouveau protocole qui permettra de répartir les élèves dans d'autres classes de même niveau, ou les garder à la maison ? Les enseignants répondent qu'il vaut mieux avoir les enfants à l'école le plus rapidement possible.*

✓ **Point coopérative : bilan sur le projet « calendriers »**

750 calendriers avaient été commandés pour la somme de 2400€. La vente des calendriers a permis un bénéfice de 1700€ (incluant la vente de gâteaux et calendriers sur le marché par les parents d'élèves). Il reste environ 70 calendriers non vendus.

La vente des photos de classe en début d'année a permis un bénéfice pour la coopérative de 1647€ (soit 30% du total de la vente) qui a été redistribué à chaque classe soit 100€ par classe.

✓ **Alae : fonctionnement et gestion des groupes, mouvements sociaux sur les alae** (délai, service minimum...)

*- Pourquoi y-a-t-il des grèves de l'ALAE ? Y-a-t-il des problèmes particuliers ? Qu'en est-il du service minimum dans cette période difficile ?*

*Mme Stambach répond que la municipalité recrute des postes d'animateurs qui doivent être qualifiés mais ne peut pas mettre un personnel qualifié qu'elle n'a pas pour assurer un service minimum. Pour les déclarations de grèves, il y a obligation des employés de prévenir 48h avant. Les services municipaux doivent ensuite gérer les ressources disponibles sur tous les ALAE de la commune et informent les familles dès que possible. La mairie s'est entretenue avec les personnels pour trouver des solutions aux revendications.*

Le problème de l'annonce tardive par la mairie de la fermeture de l'ALAE/restauration a été soulevée par les représentants des parents (parfois la veille de la fermeture) et de la difficulté de s'organiser au dernier moment. Les représentants des parents demandent à ce que la communication en direction des familles par les services municipaux puissent être faite par des moyens plus rapides et individuels tel que le mail, le portail famille, en plus de l'affichage et du site internet de la ville (difficultés d'avoir l'information pour les familles quand un enfant est absent, pour les enfants qui prennent le ramassage scolaire ou qui rentrent seul...).

*- Comment sont gérés les « débordements » des enfants ? Les sanctions, la gestion des groupes....*

Réponse apportée par écrit par la directrice de l'alae avec son autorisation : *depuis la rentrée de janvier, un travail en réunion autour des notions de sanctions et réparations a été réalisé auprès de l'équipe avec chaque groupe d'âge. Chaque groupe a établi une échelle de sanctions en lien avec les règles de vie travaillées au sein du groupe et avec les enfants notamment le JDDO au cycle 3 et le panneau de règles du cycle 2. De plus, l'animateur médiation (Enzo) fait le lien régulièrement avec les deux groupes afin de prendre en charge les situations conflictuelles et faire un retour de ce qui a été mis en place auprès des familles. En parallèle, nous développons un nouvel outil commun aux deux groupes sur le suivi des enfants. Cet outil permettra à chaque animateur d'avoir une mise à jour régulière de l'évolution des enfants.*

- *Cela permet d'avoir un langage commun de la part de l'équipe envers les enfants. Les sanctions collectives sont proscrites de notre fonctionnement. Un seul point global a été réalisé avec le cycle 3 en présence de la directrice et comme nous l'avions précisé aux parents qui sont venus nous voir, c'était un échange avec le groupe sur la connaissance des règles et la vie en collectivité.*

*Une réflexion et un réajustement a été réalisé avec le cycle 2 en réunion concernant le fonctionnement afin que celui-ci soit plus fluide et serein.*

*Nous nous interrogeons régulièrement avec l'équipe d'animation à travers des bilans périodiques sur des questions de fonctionnement, d'apports pédagogiques, ce qui nous permet de faire évoluer les pratiques de l'équipe tout au long de l'année.*

- *De manière générale, nous observons des améliorations sur le déroulement des temps alae résultant de ce travail collectif. Nous n'avons pas constaté d'ambiance délétère sur le terrain, simplement un état de fatigue de la part des enfants cohérente avec une fin de période.*

*En effet, cette période a été largement marquée par les absences liées au contexte sanitaire qui perturbent autant le rythme des enfants que celui des équipes périscolaires sur les différents alaes.*

- ✓ **Restauration scolaire** : gestion de la prise des repas

Réponse apportée par écrit par la directrice de l'alae avec son autorisation : *dès la rentrée, le fonctionnement et les règles de la cantine ont été déterminées lors d'une réunion collective. Nous faisons le lien régulièrement avec l'équipe enseignante pour le suivi des enfants avec problématique alimentaire particulière ainsi que sur nos temps de réunions collectives. Nous adaptons bien évidemment le cadre général en fonction de ces problématiques. On a pu observer une amélioration notable chez certains enfants sur la prise de repas. Il est à noter qu'un de nos objectifs pédagogiques est l'éducation au goût donc nous encourageons la découverte de nouvelles saveurs.*

- ✓ **Propositions éventuelles d'actions ou d'aides des parents sur différents projets à mener pour aider aux financements des différents sorties...**

- Réflexion sur une ou deux ventes de gâteaux à prévoir sur l'école, au marché.

- Réflexion sur l'organisation possible d'une tombola en fin d'année, un repas partage ou un repas tiré du panier pour que les familles se retrouvent après ces deux années « covid », sur la possibilité d'organiser sur une journée « de fin d'année » des activités/jeux pour les enfants l'après-midi et proposer un spectacle ou chorale avec visite des expositions de l'école pour les parents en fin d'après-midi et/ou en soirée avec l'ALAE, l'école, les parents..... A redéfinir en fonction du protocole sanitaire, du nombre de volontaires pour l'organisation (parents, école, alae). .

Le Directeur de l'école :

Éric KEHAL

La secrétaire de séance :

Céline CYR

**École élémentaire Alain SAVARY 16 allée du Morbihan 31770 COLOMIERS**

**Tel : 05 61 63 50 23 - Mel: [ce.0312539s@ac-toulouse.fr](mailto:ce.0312539s@ac-toulouse.fr) - Blog : <https://eealainsavary.blogspot.com/>**